

## Bulletin d'histoire politique

**The Collapse of Canada? Collectif dirigé par R. Kent Weaver,  
Collaboration: Keigh G. Banting, Stéphane Dion, Andrew Stark,  
The Brookings Institution, Washington, D.C., 1991**

Claude G. Charron



Volume 1, numéro 2-3, printemps 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063198ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063198ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Charron, C. (1993). Compte rendu de [The Collapse of Canada? Collectif dirigé par R. Kent Weaver, Collaboration: Keigh G. Banting, Stéphane Dion, Andrew Stark, The Brookings Institution, Washington, D.C., 1991]. *Bulletin d'histoire politique*, 1(2-3), 70–71. <https://doi.org/10.7202/1063198ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Mais, tout ne sera pas facile. Phillip Resnick, par exemple, ne souscrit pas au bel optimisme des deux éditeurs et de leurs principaux collaborateurs. Il pense plutôt que la rupture du Canada actuel créera un tel ressentiment chez les Canadiens-anglais qu'ils refuseront toujours une quelconque association avec le nouvel État. Un État qui aura un début d'existence difficile parce que les Cris du Nouveau-Québec constesteront ses limites territoriales. Resnick prévoit en plus un exode massif d'anglophones et d'allophones qui refuseront de perdre leur identité canadienne - ce qui alourdira l'atmosphère à la table de négociation et rendra encore plus pénible le sort des minorités francophones dans le Canada restant.

Dans son texte intitulé **Protecting the Rights of Linguistic Minorities**, Kenneth McRoberts s'inscrit en faux contre un si noir scénario. Il réfute tout d'abord les arguments de certains compatriotes qui pensent garder dans le nouveau Canada une grande partie de la région de Montréal. McRoberts leur répond que le territoire a une haute valeur au niveau symbolique et que vouloir régler le problème des minorités par une redéfinition des frontières - qui, au surplus, diviserait Montréal en deux - nous amènerait dans une situation aussi explosive que celles de l'ex-Yougoslavie et de certaines républiques de l'ex-U.R.S.S. Tout le monde y perdrait au change. Il suggère plutôt la négociation d'un traité de réciprocité qui, étrangement, s'apparente à celui qu'en 1977 René Lévesque (encore lui!) avait proposé aux premiers ministres des provinces dans le but de régler équitablement la question des minorités au Canada.

Mais même avec une solution pacifique pour Montréal, **Negotiating with a Sovereign Québec** n'évague pas la question territoriale pour autant puisque deux collaborateurs en parlent dans leur texte concernant le droit des autochtones. Des droits qu'ils qualifient de "Mega-Questions for Canada and Québec". La juriste et elle-même autochtone Mary Ellen Turpel conteste la validité de la Convention de la Baie de James dans un Québec indépendant en faisant valoir que ce traité engage aussi le Gouvernement du Canada. Elle ajoute que la règle **uti possidetis** - à laquelle font si souvent référence les constitutionnalistes souverainistes pour réclamer l'intégrité territoriale - est de plus en plus contestée en droit international. Quant à Kent McNeil, il écrit que "Canada couldn't give what it didn't have. Ce serait les autochtones du Québec qui, par l'exercice de leur droit à l'autodétermination, devront trancher s'ils veulent rester en Canada ou faire partie du nouvel État. On peut se demander ici si le Canada anglais aurait intérêt à ouvrir aussi grande une telle boîte de Pandore. Voilà en effet couteau à double tranchant! Par exemple pourquoi la population de Davis Inlet, devant les suicides collectifs de ses jeunes, ne décideraient-elles pas de se discocier de Terre-Neuve pour se joindre au Québec (souverain ou pas)? Un

Québec qui, plus que toute autre province, a été respectueux de ses minorités.

Pour terminer, je dirai comme David Bell que "la prénégociation de la déconfédération est commencée" (p. 57). Elle a commencé avec la mort de Meech, la Crise d'Oka, les Rapports Bélanger-Campeau et Allaire, la parution au Canada anglais de livres revanchards tels que **Deconfederation** et **Canada Speaks Out...** et autres Richler. Dans toute cette mouvance, **Negotiating with a Sovereign Québec** apporte un petit rayon d'espoir que, si divorce il y a, il se fera entre nations adultes.

*Claude G. Charron  
Étudiant - maîtrise  
Science politique  
UQAM*

**The Collapse of Canada?**. Collectif dirigé par R. Kent Weaver, Collaboration : Keigh G. Banting, Stéphane Dion, Andrew Stark, The Brookings Institution, Washington, D.C. 1991

Les intellectuels et les hommes politiques américains n'avaient pas tellement l'habitude de s'intéresser à nos problèmes mais depuis l'échec de Meech, il semble bien que le vent tourne. Ainsi, en mai 1991, R. Kent Weaver invitait trois spécialistes canadiens - dont un Québécois - à venir discourir sur le mal canadien, et cela devant les auditoires distingués de la prestigieuse Brookings Institution de Washington. C'est de ces savantes interventions qu'est né **The Collapse of Canada?**

D'entrée de jeu, l'essai de Weaver cherche les avenues qui permettraient au Canada d'effectuer une réforme de ses institutions, une réforme qui aurait la vertu d'éviter l'éclatement du pays. Ce pays, Weaver juge qu'il est difficile à gouverner en raison principalement de barrières physiques et culturelles que vient compliquer un régime parlementaire à majorité simple. Weaver accorde beaucoup d'importance au fait que, depuis plusieurs années, l'Ouest est sous-représenté au Gouvernement fédéral. Il rappelle comment, dans les années 80, l'Alberta s'est sentie brimée par la Politique nationale de l'énergie, une orientation émanant d'un gouvernement contrôlé par le Canada central, par des gens qui n'ont aucunement tenu compte de l'opposition que cette politique provoquait dans l'Ouest. Weaver montre une nette sympathie envers des réformes institutionnelles qui, à l'instar de la présente Charte des droits et libertés et de quelque Sénat triple E, briseraient une fois pour toutes un "fédéralisme exécutif". Il juge un tel régime antidémocratique parce que basé sur des compromis qui ne sont acceptables qu'à certaines élites. Notre théoricien venu du Sud pense que le Sénat triple E permettrait aux francophones du Québec d'être plus équitablement représentés au Parlement advenant qu'ils soient sous-représentés au Cabinet comme ce

fut le cas par exemple sous les gouvernements pendant les gouvernements Diefenbaker et Clark. Weaver semble ici mal connaître l'histoire du Canada. Avons-nous en effet été si mal défendus pendant ces courtes périodes de sous-représentation? Certainement pas moins que lors de la Crise d'octobre 1970 alors que le Québec était surreprésenté au Fédéral! Ou en 1982, alors que sur les 75 députés venant du Québec, un seul n'était pas du parti majoritaire. Cela n'a en effet pas empêché le rapatriement de la Constitution de se faire contre la volonté et du gouvernement et de l'opposition au Québec. Le défaut de Weaver - un défaut bien connu - est d'oublier que CE PAYS EST UN ÉTAT BINATIONAL.

Heureusement, les autres co-auteurs du livre aideront à nous rapprocher de l'heure juste, du moins du côté des deux Canadiens-anglais. Par contre, en se voulant rassurant, le texte de Stéphane Dion ajoute encore plus à la confusion. Depuis 1990, trois facteurs auraient permis la remontée de l'idée "sécessionniste" au Québec : le complexe "Disparaître", une plus grande assurance des Québécois et le sentiment de rejet de la part des Canadiens anglais. Avec le temps, les deux derniers facteurs auraient tendance à s'éroder et seul le complexe "Disparaître" risquerait de contribuer à l'accroissement de la fièvre séparatiste. Et pour faire baisser la température, le docteur Dion suggère au Canada anglais d'accorder au gouvernement du Québec le pouvoir exclusif de légiférer en matière de langue. Curieux, lors du dernier référendum, la cure était moins forte et notre docteur ne s'en est pas offusqué. Bien au contraire!

Ancien conseiller de Premier Ministre à Ottawa, Andrew Stark nous livre un texte complètement en contrepoint de celui de Dion : le nouveau nationalisme canadien ne peut avoir qu'un effet de butoir pour le nationalisme québécois. Pourquoi? Parce qu'il s'alimente à quatre sources idéologiques tout aussi centralisatrices les unes que les autres : la pensée de Pierre Trudeau, l'interventionnisme étatique canadien, l'idéologie "égalitaire" du Reform Party et la Charte des droits et libertés.

Aucun accommodement n'est donc possible et il incombera à un professeur de l'université Queen de planter le dernier clou au cercueil. Keigh Banting propose divers scénarios de l'après-proclamation d'indépendance. Il se demande d'abord avec qui négocierait le Québec. Sûrement pas avec un gouvernement fédéral qui détiendrait sa majorité par le nombre de voix qu'il aurait obtenu au Québec. Ou dont le chef serait québécois. Banting semble s'inscrire dans la ligne de pensée d'un certain courant universitaire canadien-anglais qui veut qu'en plus de la répartition des actifs et des passifs, la question des frontières du nouvel État soit nécessairement à l'agenda des négociations. Il pense - ou il suggère, c'est selon - que des Comités "No-Go" se formeront

dans les comtés anglophones du Québec. Il analyse ensuite les implications que l'indépendance du Québec aurait sur la politique extérieure des États-Unis. À ce niveau d'analyse, le lecteur aurait d'avantage intérêt à lire **Negotiating with a Sovereign Québec**. Le travail y est plus exhaustif et surtout plus objectif parce que les auteurs y ont abordé le sujet...moins à reculons !

*Claude G. Charron  
Étudiant - maîtrise  
Science politique  
UQAM*

Andrée Ferretti et Gaston Miron, **Les grands textes indépendantistes**, Montréal, L'hexagone, 1992, 497 p.

L'ouvrage de Miron et Ferretti a pour principale qualité de nous offrir, pour une première fois au Québec, une panoplie exhaustive de textes indépendantistes couvrant une large période: de 1774 à 1992. Il rassemble des fragments d'oeuvres collectives ou individuelles publiés sous formes d'articles de journaux, de manifestes et de discours tournant autour de la question nationale. Plusieurs de ces écrits sont restés jusqu'à ce jour inconnus du grand public, en particulier ceux contenus dans le chapitre **Jalons pour la mémoire** où des auteurs peu fréquentés par la jeune génération ont laissé leur trace par des textes d'une grande éloquence.

Cela dit, on pourrait reprocher au recueil de nos deux militants indépendantistes d'avoir des allures d'auberge espagnole dès lors que toutes les tendances idéologiques y sont représentées sans distinction. Ainsi se cotoient les Louis-Joseph Papineau, Jules Tardivel, Joseph Bruchard, Lionel Groulx et Paul Bouchard.

Il nous semble souhaitable de rectifier une légère erreur historique dans la présentation de la déclaration de lancement du Parti Indépendantiste (P.I.) en page 218. De fait, contrairement à ce qui en est dit, le P.I. ne fut pas créé par les ministres et les députés démissionnaires du P.Q. et leurs sympathisants, mais est né en 1985 de la scission des membres du Parti Nationaliste (P.N.) fondé par Marcel Léger et dirigé, à cette époque, par Denis Monière. Face au refus du ministre péquiste Marcel Léger de former une aile québécoise du P.N., des membres dissidents fondèrent le P.I. Les têtes dirigeantes du P.I. ne comptèrent en réalité qu'un seul député péquiste, Pierre de Bellefeuille, de la circonscription de Deux-Montagnes. Denis Monière et Gilles Rhéaume étant issus du milieu universitaire et nationaliste. Les auteurs veulent probablement parler du R.D.I. (Ralliement démocratique pour l'indépendance), mouvement (et non un parti politique) qui fut créé à la suite de la rupture avec le P.Q. des souverainistes radicaux tels Jacques Parizeau, Denis Lazure, Camille Laurin, etc., et dont la présidente